# DEPARTEMENT DE L'YONNE

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

# ARRONDISSEMENT D'AVALLON

Le vingt-huit mars deux mille dix-sept à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. BURGRAF Roland, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, Mme ROYER Maryse, Ancy-Le-Libre: Mme HUGEROT Maryvonne, Argentenay: Mme TRONEL Catherine, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MACKAIE Michel, Baon: M. CHARREAU Philippe, Bernouil: M. PICARD Bruno, Cheney: M. BOLLENOT Jean-Louis, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, Mme CONVERSAT Pierrette, M. GOVIN Gérard, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Gland: Mme NEYENS Sandrine, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. GALAUD Jean-Claude, M. MOULINIER Laurent, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: M. COQUILLE Eric, Pimelles: M. ZANCONATO Eric, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Ravières: M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: Mme MUNIER Françoise, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: M. GILBERT Jacques, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Stigny: M. BAYOL Jacques, Tanlay: M. BOUILHAC Jean-Pierre, Mme PICOCHE Elisabeth, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. LEVOY Thomas, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, Mme BOIX Anne-Marie, M. CLEMENT Bernard, Mme COELHO Caroline, Mme DOUSSEAUX Jacqueline, Mme GOUMAZ Delphine, M. GOURDIN Jean-Pierre, M. HARDY Raymond, M. LENOIR Pascal, M. SERIN Mickail, Tronchoy: M. TRIBUT Jacques, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: Mme BORGHI Micheline, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PORTIER Virgile.

## Nombre de conseillers :

En exercice: 75

<u>Excusés</u>: Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Tanlay: M. BOURNIER Edmond, Ravières: M. HELOIRE Nicolas.

#### - Présents: 58 - Absent(s): 5 - Pouvoir(s): 12 - Votants: 70

Excusés ayant donné pouvoir : Ancy-Le-Franc : M. DICHE Jean-Marc, Dyé : M. DURAND Olivier, Molosmes : Mme FERLET Anne-Marie, Tonnerre : Mme BERRY Véronique, Mme DUFIT Sophie, Mme LAPERT Justine, M. ORTEGA Olivier, M. RENOUARD Claude, M. ROBERT Christian, Trichey :

Mme GRIFFON Delphine, Villon: M. BAUDOIN Didier, Yrouerre: M. PIANON Maurice.

### Délibération n° 19-2017

Secrétaire de séance : M. FLEURY François.

Date de convocation: 22 mars 2017.

## Objet : FINANCES

administratifs

Approbation des comptes

Budget annexe « SPED» -Exercice 2016 - Affectation des résultats Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME, 1<sup>er</sup> vice-président, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2016, dressés par Madame Anne JERUSALEM – présidente de la Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne", après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré,

# Après en avoir délibéré, hors la présence de Madame la présidente, le Conseil Communautaire

70 pour

0 contre

abstention

1) lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20170328-19-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2017 Publication : 11/04/2017

INTITULE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
RESULTATS REPORTES	48 775,61€			137 983,95€	48 775,61€	137 983,95€
OPERATIONS DE L'EXERCICE		229 301,82€		66 986,03€		296 287,85€
TOTAUX DE L'EXERCICE	48 775,61€	229 301,82€		204 969,98€	48 775,61€	434 271,80€
RESULTAT DE CLOTURE		180 526,21€		204 969,98€		385 496,19€

Besoin de financement de la ser d'investissement			
Excédent de financement de la ser d'investissement	ction		204 969,98€
Reste à réaliser	12	540,00€	81 407,60€
Besoin de financement des rest réaliser	es à		
Excédent de financement des res réaliser		68 867,60€	
Besoin total de financement d section d'investissement	e la		
Excédent total de financement of section d'investissement	de la		273 837,58€
<ol> <li>Considérant le résultat de fonctionnement, décide d'affecter la somme de</li> </ol>		Au compte 1068 (investissement Excédent de fonctionnement capitalisé	
	180 526,21€	Au compte 002 (fonctionnement Excédent de fonctionnement reporté	
<ol> <li>Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de</li> </ol>	204 969,98€	Au compte 001 (investissement Solde positif d'exécution de la section d'investissement reporte	

- 4) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 5) Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;
- 6) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20170328-19-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2017 Publication : 11/04/2017

